



Séminaire sur la mise en place d'un cadre de bonne Gouvernance des administrations fiscales et douanières en Afrique Centrale.

Un séminaire régional s'est tenu du 13 au 17 janvier 2020 à Brazzaville en République du Congo. Il réunissait 39 représentants des pays couverts par AFRITAC Centre et Madagascar.

Cette activité a permis :

- de partager les meilleures pratiques internationales en matière de Gouvernance, s'appuyant sur 4 piliers d'une bonne gouvernance : la transparence, la redevabilité, le contrôle interne, la simplification et la digitalisation des procédures fiscales,
- de prendre connaissance du nouveau projet du livre des procédures fiscales communautaire en cours de préparation dans le cadre de l'harmonisation des procédures en zone CEMAC,
- d'effectuer un remplissage d'une grille d'informations intitulée sur « les éléments constitutifs d'une bonne gouvernance»,
- de développer des outils de bonne gouvernance qui ont été remis aux participants, à savoir : (1) Les mesures de promotion de la transparence, (2) Le projet de charte des contribuables, (3) Le projet de normes de service aux usagers, et (4) Les éléments constitutifs d'une bonne gouvernance.